

## LA UNE L'enfant

Quand l'enfant nous regarde, on sent Dieu nous sonder ;  
Quand il pleure, j'entends le tonnerre gronder,  
Car penser c'est entendre, et le visionnaire  
Est souvent averti par un vague tonnerre...  
Oh ! comme on s'attendrit sur ce nouveau venu !  
Lui cependant, qu'est-il, ô vivants ? l'inconnu.  
Qu'a-t-il en lui ? l'énigme. Et que porte-t-il ? l'âme.  
Il vit à peine ; il est si chétif qu'il réclame  
Du brin d'herbe ondoyant aux vents un point d'appui.  
Parfois, lorsqu'il se tait, on le croit presque enfui,  
Car on a peur que tout ici-bas ne le blesse.  
Lui, que fait-il ? Il rit. Fait d'ombre et de faiblesse  
Et de tout ce qui tremble, il ne craint rien. Il est  
Parmi nous le seul être encor vierge et complet...

([Victor Hugo, juin 1874](#), extrait)

On comprend que l'enfant, ange de nos douleurs,  
Si petit ici-bas, doit être grand ailleurs.  
Il se traîne, il trébuche ; il n'a dans l'attitude,  
Dans la voix, dans le geste aucune certitude ;  
Un souffle à qui la fleur résiste fait ployer  
Cet être à qui fait peur le grillon du foyer ;  
L'œil hésite pendant que la lèvres bégaie ;  
Dans ce naïf regard que l'ignorance égaie,  
L'étonnement avec la grâce se confond,  
Et l'immense lueur étoilée est au fond.  
On dirait, tant l'enfance a le reflet du temple,  
Que la lumière, chose étrange, nous contemple ;  
Toute la profondeur du ciel est dans cet œil.  
Dans cette pureté sans trouble et sans orgueil  
Se révèle on ne sait quelle auguste présence ;  
Et la vertu ne craint qu'un juge : l'innocence.

Le [Printemps des poètes](#) se déroule du 9 au 25 mars 2024. Cette manifestation nationale et internationale a pour vocation de sensibiliser à la poésie tous les élèves, de la maternelle au lycée. En 2024, pour ses 25 ans, le thème est "La Grâce". Le 21 mars est Journée mondiale de la Poésie.

Soutenant le plaisir de la lecture et la solidarité intergénérationnelle, le Prix Poésie des Lecteurs propose aux lecteurs bénévoles de l'association [Lire et faire lire](#) de donner à découvrir quatre ouvrages de poésie à de jeunes enfants, lors de séances organisées dans des établissements scolaires ainsi que sur le temps périscolaire.

1300 livres sont offerts et distribués grâce au concours de la MAIF, du groupe MGEN et de [Lire et Sourire](#) dans des dizaines de départements. Chaque année, des centaines de bénévoles se mobilisent auprès de milliers d'enfants et votent pour l'ouvrage qu'ils estiment essentiel de mettre entre leurs mains.

\*

## OBSERVATOIRE DES FAMILLES

### Désir d'enfant(s)

Entre désir et réalités : avoir des enfants aujourd'hui en France... Dans le cadre de l'Observatoire des familles Unaf-Udaf-Uraf, l'Unaf a confié à OpinionWay une [enquête sur le Désir d'enfant](#) auprès de 2500 parents (et 500 personnes sans enfant), renouvelant ainsi les résultats d'une étude menée en 2012 sur l'ensemble de la France.



## PARENTALITE

### La fin du Furet

Le Tribunal de Strasbourg a prononcé la liquidation judiciaire de l'association Le Furet le 18 décembre 2023. L'endettement en partie lié aux conséquences du Covid n'a pas permis aux dirigeants de redresser les finances de l'association. La disparition du Furet est une perte pour tous les acteurs de la parentalité et donc pour les parents eux-mêmes. Association de l'Économie Sociale et Solidaire, basée à Strasbourg mais dont l'action avait une portée nationale et même européenne, le Furet se consacrait à la promotion de la diversité et de l'égalité des chances dès la petite enfance. L'équipe du Furet, d'une grande compétence professionnelle, travaillait depuis 1997 sur les pédagogies et les pratiques des métiers de la petite enfance. [Le site internet](#) reste encore actif quelque temps. N'hésitez pas à consulter et partager les ressources.

### Appel à projets dans la lutte contre les addictions chez les enfants et les jeunes

Dans le cadre du fonds de lutte contre les addictions (FLCA), un appel à projets est ouvert jusqu'au 10 avril 2024. Il vise à encourager la prévention et la réduction des risques et des dommages liés à la consommation de substances psychoactives et à l'usage de jeux vidéo et/ou de jeux d'argent et de hasard ainsi que des projets de prévention liés aux usages problématiques d'écrans, notamment chez les enfants et les jeunes.

La situation s'améliore depuis plus de 10 ans avec, pour certains produits ou usages, une baisse plus accentuée depuis 2018. Mais il faut maintenir, sur la durée, l'effort de débanalisation de l'usage des substances psychoactives chez les plus jeunes. Les premières années du collège restent la période où les expérimentations de tabac et d'alcool, et dans une moindre mesure de cannabis, s'amorcent. La vulnérabilité particulière du cerveau des adolescents aux substances psychoactives avec des conséquences sur la santé, sur la réussite scolaire et les relations sociales, et le risque que font peser les consommations précoces sur l'installation d'une addiction imposent de poursuivre une action résolue d'information et de prévention.

Retrouver toutes les informations utiles sur le [site de la CNAM](#) Les dossiers soumis devront avoir une envergure nationale ou plurirégionale.

[Télécharger la note OFDT "Usages de substances psychoactives chez les collégiens et les lycéens" Résultats EnCLASS 2022](#)



## EDUCATION

### Le harcèlement à l'école

En novembre 2023, à l'occasion de la journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école, les élèves du CE2 à la Terminale ont pu remplir anonymement un questionnaire d'auto-évaluation. 17 400 d'entre eux y ont répondu, dont 37% d'écoliers, 23% de collégiens et 40% de lycéens, scolarisés dans près de 600 établissements de France. En corollaire, une enquête a été menée pour obtenir des indicateurs nationaux sur le harcèlement scolaire dans les écoles et établissements publics. Le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse publie en février 2024 les "[Premiers résultats statistiques de l'Enquête](#)". Pour en savoir plus, [lire l'article](#).

Rappelons que le [harcèlement en milieu scolaire](#) est "le fait, pour un élève ou un groupe d'élèves, de faire subir de manière répétée à un camarade des propos ou des comportements négatifs, voire violents". Il toucherait 5% des écoliers du CE2 au CM2 (mais 19% "à surveiller"), 6% des collégiens, 4% des lycéens. 30% des écoliers et la moitié des collégiens et lycéens connaissent le numéro de téléphone contre le harcèlement scolaire, [3018](#).

## L'école pas encore tout à fait inclusive

Le site vie-publique.fr consacre un [Eclairage](#) à l'accueil des enfants handicapés au sein du milieu scolaire ordinaire. Depuis la [loi du 11 février 2005](#) pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, le nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire est passé d'environ 100 000 en 2006 à près de 436 000 à la rentrée 2022. Depuis septembre 2010, tous les dispositifs collectifs implantés en collège et en lycée pour la scolarisation d'élèves en situation de handicap ou de maladies invalidantes sont dénommés unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) et constituent une des modalités de mise en œuvre de l'accessibilité pédagogique pour ces élèves. Un [rapport du Sénat de mai 2023](#) souligne "que la politique d'inclusion scolaire s'est traduite depuis plusieurs années par une augmentation importante des moyens financiers et humains dédiés, ce qui a contribué à une amélioration sensible des capacités de prise en charge, sans réussir pour autant à répondre aux attentes des enfants et des familles concernés, et en mettant parfois l'institution scolaire en difficulté". L'accompagnement, assuré par des AESH, ne répond pas de manière pertinente aux besoins des enfants handicapés en raison de la précarité des contrats de travail et de la formation insuffisante des intervenants.

Dans son rapport de 2022, la Défenseure des droits signale être régulièrement saisie "par des familles dont l'enfant se voit refuser par l'établissement une scolarisation complète, voire toute scolarisation, au motif de l'impossibilité des équipes éducatives à accueillir l'enfant en l'absence de son AESH". Une décision du [Conseil d'État](#) du 20 novembre 2020 décharge l'État du financement des emplois d'accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) sur le temps périscolaire, dont la pause méridienne. Selon le Conseil d'État, cette prise en charge incombe à la collectivité locale, structure organisatrice de l'activité.

## Prévention des discriminations et choix d'orientation

Un séminaire national est organisé le 22 mars 2024 au Pôle Joubert (Paris 9<sup>ème</sup>) par France Urbaine, Intercommunalités de France et le Réseau RECI, dont l'ORIV (centre de ressources pour la région Grand Est) est membre. Il a pour objectifs d'éclairer les acteurs sur les processus de discrimination à l'œuvre dans les choix d'orientation, d'interroger l'écosystème des acteurs de l'orientation, de valoriser les initiatives territoriales en faveur de la prévention des discriminations dans les choix d'orientation avec une attention sur le rôle et la place accordés aux familles. Ce séminaire fait suite à la publication de la note du réseau RECI (Réseau Egalité des chances et Intégration) "[Prévention des discriminations et choix d'orientation](#)" (juin 2023). [Inscription ici](#).



## BUDGET DES FAMILLES

### Des ménages éligibles au Chèque Énergie exclus du dispositif ?

Le chèque énergie, d'un montant moyen de 150 €, bénéficie aux 20 % des ménages les plus modestes (plus de 5,6 millions de foyers). Mais, suite à l'annonce de la hausse des tarifs de l'électricité au 1<sup>er</sup> février, certains ménages éligibles au chèque énergie pourraient en être exclus. En cause, la suppression de la taxe d'habitation qui ne permet plus d'identifier les nouveaux foyers éligibles. Lire le [communiqué](#), cosigné notamment par le CNAFAL, la CSF, Familles Rurales, l'Unaf.

### Aide alimentaire : campagne d'habilitation 2024

Au titre de l'année 2024, les personnes morales de droit privé souhaitant obtenir une habilitation pour mettre en œuvre l'aide alimentaire doivent déposer leur dossier pour le 3 mai 2024. Lire [l'arrêté préfectoral de lancement de la campagne](#) ; [le dossier de demande d'habilitation régionale](#) ; [l'arrêté de composition du dossier](#) ; [le guide](#) détaillant cette procédure d'habilitation.



## LOGEMENT

### L'état du mal-logement en France (29<sup>ème</sup> rapport)

"Effondrement de la production de logements (dont la production de logements sociaux et très sociaux), mobilité résidentielle en berne, hausse des taux d'intérêt et des coûts des travaux, factures d'énergie insoutenables, raréfaction des terrains à construire : de nombreux indicateurs sont au rouge, et laissent craindre que les effets sociaux de cette crise se fassent sentir pendant des années. Pour les personnes mal logées, dans un contexte de montée de la pauvreté et des inégalités, cette réalité prend un tour dramatique. Face à ces alertes venues de tous les acteurs du secteur, le gouvernement semble dans l'attente, voire le déni, comme s'il sous-estimait l'ampleur des besoins en logements.

L'heure est donc, 70 ans après l'appel de l'abbé Pierre, à refonder fraternité et dignité. Or, le logement est au cœur de la dignité due aux personnes en difficulté."

Le [29<sup>ème</sup> rapport de la Fondation Abbé Pierre sur l'état du mal-logement en France en 2024](#) met l'accent sur l'habitat indigne, l'un des reflets de la crise du logement et phénomène en renouvellement permanent, à la rencontre entre la dégradation d'un bâti et la vulnérabilité d'un ménage.

"Derrière les façades anonymes de copropriétés dégradées ou isolés dans les zones rurales, les logements indignes restent souvent invisibles et leurs habitants démunis. Pourtant, pour plus d'un million de personnes, les effets sur la santé, le confort ou l'estime de soi sont dramatiques, et appellent à faire de la lutte contre l'habitat indigne une priorité politique alors que l'on compte au moins 600 000 taudis sur notre territoire."

Les textes entre guillemets sont ceux de la Fondation Abbé Pierre à la date de publication du Rapport, le 1<sup>er</sup> février 2024. Vous pourrez lire en complément du [dossier de synthèse](#) les points suivants : [La bombe sociale du logement a explosé](#) ; [L'habitat indigne, un éternel retour...](#) ; [2023: année noire pour les mal-logés](#) ; [Les chiffres du mal-logement](#).

L'Unaf s'associe à cette alerte et aux inquiétudes face à l'accélération de cette crise inédite. Elle rappelle que le logement, premier poste de dépenses des familles, élément essentiel à leur bien-être et à la réalisation de tout projet familial et professionnel, est devenu aussi une de leurs premières préoccupations. Toutes les générations sont concernées par cette crise qui a des répercussions sur les solidarités familiales.

### Fonds national d'accompagnement Vers et dans le Logement : appel à projets

L'objectif de [l'appel à projets](#) (échelle Grand Est) est de financer des actions d'accompagnement permettant un accès direct ou le plus rapide possible au logement de droit commun et le soutien des ménages dans la période qui suit le (re)logement, ainsi que des actions permettant de maintenir dans le logement les ménages menacés d'expulsion. Sont recherchés notamment des projets qui intègrent les problématiques de la précarité énergétique, l'aide à la gestion budgétaire en articulation avec les dispositifs existants et notamment avec les Points Conseil Budget (PCB) et le soutien à la mobilité. Date limite de réponse : le 26 avril 2024, pour des projets financés sur 18 mois, du 1<sup>er</sup> juillet 2024 au 31 décembre 2025 (concerne des bailleurs, mais aussi des ADIL, des CCAS/CIAS ou des organismes agréés d'ingénierie ou d'intermédiation).

### Un rapport sur les résidences-accueil du Grand Est

Un [rapport d'études sur les résidences-accueil](#) est publié par le Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI Grand Est), en partenariat avec la DREETS Grand Est. Il analyse l'offre de service et le fonctionnement des résidences accueils, donne la parole aux résidents pour connaître l'évaluation qu'ils font du dispositif et sa place dans leur parcours résidentiel et formule des préconisations.



## CONSOMMATION

### Qualité de l'eau potable : comment est-elle assurée ?

L'eau potable est l'un des aliments les plus contrôlés. Sa conformité microbiologique et physico-chimique est de l'ordre de plus de 96%. La filière de production et de contrôle de l'eau potable comprend les collectivités, leurs exploitants et les agences régionales de santé. Comment est fait ce contrôle ? Quels en sont les enjeux ? [Lire l'article](#).

### Plastique, verre, aluminium... quels scénarios pour atteindre les objectifs de réduction ?

France Stratégie a publié une note sur l'organisation des emballages ménagers. Celle-ci souligne "la difficulté de tendre vers la fin du plastique à usage unique tout en réduisant le tonnage d'emballages à fabriquer". La scénarisation confirme que "le tonnage de déchets d'emballages ménagers restera conséquent, même dans des cas de figure ambitieux", conclut le rapport. [Lire l'article](#).

### Soutenons l'INC et sa revue 60 millions de consommateurs

L'Unaf s'associe à 12 autres associations de défense des consommateurs pour lancer un appel solennel de soutien à l'Institut national de la consommation (INC), acteur majeur de la politique publique de protection des consommateurs. Depuis plus de 50 ans, les gouvernements successifs ont assuré une véritable politique publique de protection des consommateurs. Elle repose sur 3 piliers : une administration efficace et présente sur les territoires, des organisations de consommateurs actives et soutenues pour agir, un Institut National de la Consommation remplissant les missions définies par la loi. Ces 3 piliers se complètent et ne peuvent se substituer l'un à l'autre... L'ensemble des missions de l'INC doivent être préservées et financées au bon niveau par les pouvoirs publics. Les signataires demandent aux pouvoirs publics d'apporter des garanties pour préserver le fonctionnement et l'avenir de l'INC. [Lire le communiqué de presse](#).



## SANTE

### Campagne d'adhésion France Assos Santé Grand Est

En cette année qui promet d'être riche en actions, afin de mettre en œuvre son nouveau plan stratégique, et riche en combats, pour défendre les droits et les intérêts des usagers du système de santé, France Assos Santé Grand Est a lancé sa [campagne d'adhésion 2024](#). Mise en cause de l'Aide Médicale d'Etat, "taxe lapin" (voir ci-dessous) et "bouc-émissarisation" des usagers du système de santé, dégradations constantes de l'accès aux services de santé, qu'ils soient hospitaliers ou ambulatoires, ..., les événements qui accompagnent cette année naissante montrent combien il nous faudra rester vigilants pour défendre les fondamentaux de l'accès aux soins, promouvoir la voix des usagers, combattre les stigmatisations des plus vulnérables.

### Projet de Taxe lapin

Le projet dit de "taxe lapin" (sic) vise à faire payer les patients qui n'auront pas honoré leur rendez-vous auprès d'un médecin sans l'avertir de leur désistement. Le 5 février 2024 sur France Bleue Alsace, [l'Udaf Bas-Rhin](#), représentée par Angèle Ratzmann, référente politique Santé, a affirmé que pour elle, "la priorité n'est pas de prendre des mesures punitives financières qui viendraient pénaliser encore plus des personnes en situation de vulnérabilité ou de précarité, mais de restructurer l'offre de premier recours et permettre à chacun l'accès à des soins urgents ou à un suivi de pathologies chroniques dans des délais rapides et dans la proximité." Elle s'interroge sur l'applicabilité juridique de cette mesure et les modalités de sa mise en œuvre.

## **L'avis de France Assos Santé Grand Est sur le Projet Régional de Santé**

France Assos Santé s'est vue confier par la loi la mission de rendre des avis et propositions aux pouvoirs publics sur le fonctionnement du système de santé. Elle publie [un avis](#) sur la démarche de révision du Projet Régional de Santé (PRS) 2018-2028 et sur les suites à donner. Retrouver [ici](#) le nouveau Projet Régional de Santé 2023-2028 Retrouver [ici](#) le Schéma Régional de Santé du PRS 2023-2028 en Facile à Lire et à Comprendre.

## **Journée européenne des droits en santé**

En France, le 4 mars 2002, la loi dite "Loi Kouchner" reconnaît deux types de droits à la personne malade : les droits individuels et les droits collectifs. Elle traduit l'idée de rendre le patient acteur de sa santé. En Europe, la même année, Active Citizenship Network, association de citoyens européens, rédige une Charte européenne des droits des patients. Elle proclame 14 droits qui visent à garantir à chacun "un niveau élevé de protection de la santé humaine". Comme chaque année, le 18 avril, date officielle de la "Journée européenne des droits en santé", [France Assos Santé Grand Est se mobilise](#) pour informer et sensibiliser tous les acteurs de la santé (grand public, professionnels de santé, associations, etc.) sur les droits des usagers et en particulier sur les représentants des usagers, leurs missions et la façon dont ils peuvent être saisis.

## **Un guide d'aide à la décision bien utile**

L'Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité (Onaps) a publié [Diag'ACT](#), un guide méthodologique relatif à la mise en œuvre de diagnostics territoriaux sur l'activité physique et la sédentarité. Celui-ci s'est construit sur quatre objectifs : analyser l'adéquation entre l'offre d'activité physique et sportive, les pratiques, les freins et les perceptions de la population ; identifier les bonnes pratiques existantes et les ressources à mobiliser ; sensibiliser et décloisonner les acteurs ; identifier des leviers pour intégrer ces constats dans des documents et outils territoriaux. L'Observatoire Régional de la Santé Grand Est a apporté sa contribution à ce guide.

## **Le droit à des consultations "blanches" chez les chirurgiens dentistes**

Une consultation "blanche" permet à un praticien de rassurer un patient avant d'entreprendre des soins. L'acceptation du soin est essentielle pour sa réussite. La visite d'habituación peut être recommandée pour certaines personnes notamment en situation de handicap (troubles cognitifs et/ou de la communication). Depuis le 25 février 2024, cette étape peut être prise en charge pour les soins dentaires, comme elle l'était déjà auparavant pour la médecine libérale. Elle est alors valorisée à hauteur de 23€, dans la limite de 5 consultations "blanches" par patient pour une même séquence de soins préétablie.

## **La lutte contre les pénuries de médicaments**

La feuille de route 2024-2027 de lutte contre les pénuries de médicaments a été présentée le 21 février. Objectif : garantir la disponibilité des médicaments et assurer à plus long terme une souveraineté industrielle. Que faut-il en penser ? [France Assos Santé fait le point.](#)

## **Les décès sur les brancards d'urgence : la nécessité d'agir**

France Assos Santé rappelle les pouvoirs publics à leur obligation de sécurité des patients aux urgences. Prendre des mesures fortes pour les protéger, c'est maintenant. Les morts aux urgences illustrent de façon dramatique la dégradation de cette offre de soins, avec la fermeture de nombreux services d'urgences faute de personnels, et questionnent la sécurité des prises en charge. [Lire l'article](#) et le [communiqué de presse](#).

## **Guide des démarches pour le décès d'un proche**

"Un de mes proches est décédé en France. Guide des principales démarches à réaliser et des personnes à contacter pour être aidé". Conçu par la Direction interministérielle de la transformation publique, ce livret répond à la volonté gouvernementale de faciliter le quotidien des usagers à des moments-clés de leur vie. Le deuil en est un : ce guide d'une trentaine de pages constitue un apport utile dans un contexte de forte tension émotionnelle.

## **Accompagner les familles des victimes d'accidents du travail mortels**

Un [guide](#) a été élaboré par la DREETS Grand Est pour fournir aux proches de la victime d'un accident du travail mortel des informations claires et utiles concernant les démarches à entreprendre ainsi que les ressources disponibles tout au long du processus. Le guide est né d'une rencontre régionale de l'ensemble des agents de contrôle de l'Inspection du travail du Grand Est qui était organisée à Tomblaine autour du thème de "L'Inspection du Travail face aux accidents du travail". Fabienne Bérard et Caroline Dilly, du Collectif Familles "Stop à la Mort au travail" y avaient témoigné de leur expérience et de leurs attentes vis-à-vis de l'inspection du travail.

## **Santé au travail des femmes : un colloque pour "prévenir et agir"**

Une journée consacrée à [la santé des femmes au travail "Prévenir et Agir"](#) est programmée le 8 mars 2024 à l'IRCAD de Strasbourg. Organisé par la DREETS en lien avec le Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail (CROCT), cet événement sera l'occasion d'établir un état des lieux, d'échanger et d'évoquer de nouvelles perspectives, ceci dans un objectif : contribuer à l'amélioration de la santé au travail des femmes. Tous les secteurs d'activité sont concernés par cette question. En parler nécessite de connaître les facteurs de risques, d'identifier leurs conséquences, de les prendre en compte pour chercher et pouvoir trouver des solutions.

## **Un cadre pour les médecines non conventionnelles**

Plébiscitées par les patients, de plus en plus présentes dans les établissements de santé, les pratiques de soins non conventionnelles (alternatives ou complémentaires) manquent d'un encadrement scientifique et réglementaire. Des initiatives se multiplient pour remédier à cette situation. [Lire l'article](#).

### **Attention hameçonnage**

33 millions de Français sont concernés par une fuite de leur numéro de sécurité sociale, après une cyberattaque qui a touché deux gestionnaires de tiers payant, Viamedis et Almerys. Une information particulièrement sensible, qui laisse craindre une augmentation des tentatives d'hameçonnage ou d'usurpation d'identité. Les données volées vont probablement se retrouver sur le dark web, où elles seront revendues à d'autres groupes de hackers. Si les seuls numéros de sécurité sociale n'ont pas une très grande valeur, c'est en recoupant différentes données que les pirates peuvent perfectionner leurs arnaques. Ne donnez jamais à qui que ce soit d'informations personnelles vous concernant ou concernant votre famille (ascendants même morts et descendants). Ne cliquez jamais sur un fichier joint ou une adresse ou n'appellez jamais un numéro de téléphone fournis par des inconnus. Plus ils ont de données sur une personne et plus ils vont construire les attaques suivantes.

Il est bon aussi de rappeler qu'aucun organisme de Sécurité sociale – ni d'ailleurs les mutuelles et complémentaires santé – ne contactera jamais, via un mail ou un sms, les assurés pour des mises à jour de leur carte Vitale ou de leurs droits sociaux. Ces organismes, comme d'une façon générale tous les services publics, passent uniquement par leurs sites internet, avec identification sécurisée des assurés et des ayants-droits.

Consulter également le site de la [CNIL](#) et, pour le modèle de lettre de plainte, le site gouvernemental [cybermalveillance.gouv](#).

## **"Lutter contre les discriminations : du recours individuel aux leviers systémiques"**

Le 8 février 2024, à l'occasion des trois ans de la mise en place de la plateforme [antidiscriminations.fr](#) et du numéro 3928 dédié aux victimes de discrimination, la Défenseure des droits a réuni les acteurs de la lutte contre les discriminations pour une [journée d'échanges](#) (lien vidéo) sur les leviers à mobiliser pour prévenir et combattre efficacement les discriminations.

Associations, organisations syndicales de salariés et d'employeurs, professionnels, pouvoirs publics, avocats ou encore universitaires, 500 participants ont répondu présents à l'invitation de Claire Hédon. [Lire l'article](#).et [lire les Recommandations](#) (dossier pdf).



## MOBILITES

### Transports strasbourgeois : le projet de Tram Nord

(d'après [les articles de Rue 89 Strasbourg](#))

L'extension du tramway vers le nord de l'agglomération (ou "tram nord") est un projet d'aménagement qui consiste à relier l'ouest de Schiltigheim et Bischheim au réseau strasbourgeois. Cette extension fait partie du programme des municipalités écologistes élues en 2020, menées par Jeanne Barseghian à Strasbourg et Danielle Dambach à Schiltigheim.

**Le projet** d'extension du tram vers le nord de l'agglomération comprend : 1,8 kilomètre de nouveaux rails de tramway à Strasbourg ; une nouvelle station en surface Gare de Strasbourg ; puis un passage par le boulevard Wilson, la rue de Wissembourg, la place de Haguenau et l'avenue des Vosges, pour rejoindre les rails existants vers le Wacken ; 3 kilomètres de nouveaux rails de tramway depuis la place de Haguenau, passage par la route de Bischwiller, la rue Hélène Schweitzer, la route du Général-de-Gaulle puis la route de Brumath (un tracé émaillé de cinq stations) ; la transformation de la place de Haguenau en parc ; la piétonisation de la rue de Bischwiller à Schiltigheim ; la construction de deux nouvelles bretelles pour sortir de la M35 vers l'avenue de la Deuxième-Division-Blindée, et pour la rejoindre en direction du sud au niveau de l'échangeur de Hœnheim ; la réalisation d'un parking public de proximité sur la rue Jacques Kablé.

**Le coût** de construction de cette extension, infrastructure et aménagements compris, devrait avoisiner les 300 millions d'euros.

**Le calendrier** de mise en œuvre serait le suivant :

*Du 1<sup>er</sup> juin au 15 juillet 2024 : enquête publique à Strasbourg et Schiltigheim. Les habitants pourront participer à des réunions organisées par la commission d'enquête publique, et envoyer leurs remarques à cette même commission, composée d'un ou plusieurs commissaires enquêteurs.*

*Automne 2024 : rapport de la commission d'enquête publique, avec une synthèse des éléments fournis par la collectivité et les habitants. Un avis est rendu, qui peut être favorable, favorable avec réserves, ou défavorable. Cet avis n'est que consultatif mais d'éventuelles conclusions défavorables peuvent servir d'appui pour un éventuel recours devant le tribunal administratif.*

*Novembre 2024 : déclaration d'utilité publique. Cette étape permet de lancer les expropriations et les travaux.*

*2025 : début des travaux, en fonction des recours éventuels devant le tribunal administratif.*

*2027 : mise en service des nouvelles infrastructures.*

**Des recours :**

Plusieurs élus et collectifs ont proposé des tracés alternatifs et déposé des recours.

**L'association [ASTUS](#)** (Association des usagers des transports strasbourgeois) s'est déclarée favorable au projet (lire [le communiqué du 18 décembre 2023](#) et [l'entretien avec François Giordani](#), son président). L'occasion de rappeler qu'ASTUS s'est constituée il y a 30 ans autour du berceau du nouveau tram des années 90 et a organisé comme gâteau d'anniversaire une grande réunion publique le 8 février 2024 : "Les transports publics aujourd'hui et demain".

### Covoiturage courte distance : la position de la Fnaut

Le covoiturage consiste pour un conducteur à partager son véhicule – avec un ou plusieurs passagers – dans le cadre d'un trajet qu'il avait prévu d'effectuer pour son propre compte, et à abaisser le coût de ce déplacement. Ces dernières années, de nombreuses plateformes (Blablacar, Karos, Ecov) ont émergé afin de mettre en relation des conducteurs et des passagers. Le plus souvent, le covoiturage courte distance (moins de 80 km) est une pratique informelle. La Fnaut (Fédération nationale des associations d'usagers des transports) a publié dans [son dernier bulletin](#) un dossier sur la question du covoiturage courte distance dans lequel elle fait part de son analyse. [Lire l'article de la Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est.](#)

## EN BREF.... MAIS IMPORTANT

✓ **Gouvernement** : Sur proposition du Premier ministre, le président de la République a nommé le 8 février 2024, Madame Sarah El Haïry, ministre déléguée chargée de l'Enfance, de la Jeunesse et des Familles. L'Unaf accueille avec satisfaction la nomination d'une ministre en charge des familles, englobant aussi l'enfance et la jeunesse. La ministre connaît bien l'Unaf puisqu'elle l'avait rencontrée en 2020, lorsqu'elle était Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et à l'Engagement. Sa [première visite ministérielle](#) a été à Nancy (Réseau Educatif de Meurthe-et-Moselle) et Laxou (visite du chantier Pôle Enfance). Voici la [composition complète du gouvernement Attal](#).

✓ **Microcrédit** : Le 20 février 2024, les Echos ont publié une [tribune](#) cosignée par l'Unaf, Familles Rurales, le Secours Catholique et Emmaüs France. Cette tribune s'inscrit dans la dynamique d'interpellation des Pouvoirs publics portée par l'Unaf depuis un an relative au soutien financier des réseaux d'accompagnement au microcrédit personnel.

✓ **Budget** : Dans la présentation du projet de loi de finances pour 2024, le gouvernement tablait sur une croissance de 1,4%. L'estimation est rabaissée à 1%. Afin de conserver l'objectif de ramener le déficit public à 4,4% du produit intérieur brut (PIB), le gouvernement vient de publier un [décret d'annulation de 10 milliards d'euros de crédits](#). L'écologie, le développement et la mobilité durables sont les plus touchés. [Lire l'article](#).

✓ **Biodiversité** : En 2024, l'[Office français de la biodiversité](#) (OFB) mobilise 15 millions d'euros afin de financer les [Atlas de la biodiversité communale ou intercommunale](#). Les collectivités peuvent déposer leur dossier tout au long de l'année sur la plateforme aides-territoires. L'OFB organise un [webinaire le 14 mars](#). Christophe Béchu a annoncé le 21 février 2024 [une série de mesures](#) pour "mieux organiser les relations entre l'Office français de la biodiversité et les agriculteurs". Des conventions devraient être passées localement entre les agents de l'OFB et les Chambres d'agriculture.

✓ **Pesticides** : La [carte Adonis](#) a pour ambition de porter à la connaissance de tous les données communales sur l'usage des pesticides en France. La carte interactive permet de visualiser d'un seul coup d'œil la fréquence d'utilisation des pesticides dans chaque commune.

✓ **Jeunesse** : Quel est le rapport des jeunes au travail ? Sont-ils plus distants, moins attachés à la valeur travail ? Ont-ils des exigences plus prononcées que les générations précédentes ? Une [enquête du Crédoc](#) menée auprès de 4 500 jeunes de 15 à 30 ans apporte des réponses. [Lire l'article](#).

✓ **Stéréotypes de genre** : La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) a publié un [baromètre d'opinion](#) sur les stéréotypes de genre. Plus d'une personne sur deux rejette les rôles attribués traditionnellement aux hommes et aux femmes. Toutefois, certains clichés restent ancrés, notamment chez les hommes. [Lire l'article](#).

✓ **Fonds pour le Développement de la Vie Associative** (*attention : derniers jours !*)

La DRAJES Grand Est (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) a lancé l'[appel à projet FDVA 2024](#). Le Fonds pour le développement de la vie associative s'adresse à toutes les associations et permet l'aide à la formation des bénévoles, pour développer leurs compétences et encourager la prise d'initiatives et de responsabilités dans la mise en œuvre de leurs actions. Les dossiers sont à déposer avant le 4 mars à 12h.

✓ **Comprendre le droit local Alsace-Moselle**. L'[Institut du Droit Local](#) a mis en place [un document pour tout comprendre](#) sur ses principaux domaines d'application.

✓ **Gouvernance des Udaf** : Marie-Alice Wintz est la nouvelle Directrice Générale de l'Udaf Bas-Rhin depuis le 1<sup>er</sup> février 2024. François Menaucourt est le nouveau Directeur Général de l'Udaf Moselle depuis cette même date.

✓ **Décès** : Jean Scherer, vice-président de l'Udaf Moselle, est décédé le 29 janvier 2024. Passionné par les questions relatives au logement, Jean faisait également partie de diverses commissions départementales, tout en défendant les droits des usagers dans les hôpitaux. Nous avons perdu avec lui une belle personne.

*L'Unaf, les Udaf et Uraf, experts de la réalité de la vie des familles depuis 1945*

